

Agence spatiale canadienne—Loi

à blâmer. Pourquoi l'industrie ne fait-elle pas sa part? Le Conseil consultatif national des sciences et de la technologie, cet aréopage de scientifiques et d'autres spécialistes, attribue le problème en grande partie au fait que notre industrie appartient à des étrangers. Plus que dans n'importe quelle autre nation industrialisée, la propriété étrangère est chose courante au Canada. D'après les statistiques, les entreprises canadiennes établies au Canada ne se laissent pas surpasser en ce qui concerne le pourcentage de leur chiffre de ventes affecté à la recherche et au développement.

Est-il possible de renverser la situation? Monsieur le Président, l'Accord de libre-échange compromet notre capacité d'utiliser les moyens dont toutes les autres nations se servent, c'est-à-dire les subventions directes, l'approvisionnement, les remises de dette et ainsi de suite. Ces moyens aideraient nos entreprises à stimuler la R-D.

Il a aussi été mentionné que notre main-d'oeuvre doit avoir la formation nécessaire pour que nous puissions soutenir une politique d'encouragement de la R-D et, par conséquent, stimuler la croissance économique. Au moment où je vous parle, les paiements aux universités ont été réduits.

Encore une fois, si on veut examiner la cause des compressions et l'omission du gouvernement d'assumer ses responsabilités en finançant de façon adéquate l'enseignement postsecondaire, il faut remonter à 1977, au moment où les libéraux étaient au pouvoir. Rappelons-nous des cinq et six pour cent. Encore une fois, nous jetons le blâme, qui doit être partagé entre les deux partis qui ont gouverné le Canada.

Une voix: Que dire des gouvernements néo-démocrates dans les provinces? Parlez-nous en. On ne parle pas de leurs compressions.

Une voix: Vous aurez votre tour.

M. McCurdy: J'ai irrité mes collègues. Je commence sûrement à me faire comprendre. Je vais répéter, monsieur le Président. Monsieur le Président, je parle au nom de ceux d'entre nous qui ont travaillé dans les laboratoires du pays sous deux régimes et qui ont vu ces deux régimes échouer lamentablement.

Le député d'Ottawa-Sud a également parlé de la nécessité d'avoir sur place des personnes qui ont reçu une formation dans les techniques en question, afin d'assurer le transfert des techniques au secteur industriel, car c'est ce dont le pays a besoin. Je suis d'accord avec lui. Encore une fois, le gouvernement nous a laissé tomber et a laissé

tomber nos jeunes. En fin de compte, il aura laissé tomber le pays.

Monsieur le Président, tous ces propos ne sont que la genèse de la question. Nous sommes ici pour accorder au gouvernement le mérite d'au moins une mesure positive. Pour passer au projet de loi précis que nous étudions, le projet de loi C-16. . .

[Français]

J'aimerais débiter, monsieur le Président, en indiquant que mon parti est en faveur du projet de loi C-16 portant sur la création de l'Agence spatiale canadienne et traitant d'autres questions liées à l'espace. Ce projet de loi précise également l'endroit où l'Agence spatiale sera située, soit la région du Grand Montréal. Sur ce point, je tiens à mentionner que nous sommes en accord avec cette décision bien que nous puissions exprimer certaines réserves quant au lieu précis qui a été choisi ainsi que sur la manière dont cette décision a été prise.

[Traduction]

Monsieur le Président, le projet de loi C-16 a bien entendu pour objet de créer l'Agence spatiale canadienne et de traiter d'autres questions décrites dans son titre. Il vise à créer une agence chargée de coordonner certains travaux de recherche du gouvernement. Cette coordination se fera essentiellement dans divers autres ministères du gouvernement et dans le secteur privé. Tout cela est certes nécessaire. Il est évident que la dispersion des diverses fonctions ayant trait à l'espace dans un si grand nombre de ministères nécessite une certaine coordination. Nous souscrivons donc à cet aspect du projet de loi.

• (1250)

Comme le ministre et mon collègue d'Ottawa-Sud l'ont déclaré, le Canada a un bilan dont il peut être fier dans le domaine spatial. Après tout, le Canada a été le troisième pays à mettre un satellite en orbite, Alouette I. Celui-ci a été suivi des satellites Annex, ce qui a finalement abouti à notre participation au programme de la navette spatiale américaine par la construction du bras canadien, qui affichait notre drapeau lors de son orbite autour de la terre. Les Canadiens ont le droit d'être fiers. C'était tout un accomplissement pour notre pays. Nous sommes toutefois reconnus pour concentrer nos efforts sur certains domaines en particulier. Ainsi, dans la conception de satellites, nous nous sommes surtout préoccupés de la nécessité d'établir des communications efficaces dans un vaste pays où la population est très dispersée. Nous avons continué jusqu'ici d'insister sur cet aspect, et le ministère d'État aux Sciences et à la Technologie